

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

FRANCE

LE DISCOURS DE M. BOCHER.

Paris, 23 janvier 1884.

Le discours merveilleux de logique, de clarté et de force, que M. Bocher a prononcé à la tribune du Sénat, est de ceux qui ne s'analysent pas et qu'il faut lire tout entiers. Il a produit sur tous les bords de la haute Assemblée, sans en excepter ceux où siègent les membres de la majorité, une impression profonde qui sera partagée par tout ce que le pays compte d'esprits sérieux et réfléchis.

On a tant de fois vanté cet art inimitable que possède l'honorable sénateur de la droite, de rendre intelligibles pour toutes les questions de budget et de finances, qui sont d'ordinaire lettres closes pour ceux qui n'en ont pas fait une étude persévérante et approfondie, que tout ce que nous avons à en dire, c'est qu'il ne s'en était jamais servi ni pour rendre plus évidentes des démonstrations plus nécessaires, ni pour appeler l'attention des pouvoirs publics et du pays sur des périls aussi pressants.

Persévérer dans les errements financiers dont il a fait la critique, en des termes si saisissants, c'est courir au devant de catastrophes dont la France ne se relèverait peut-être jamais.

Il n'est que temps de clore l'ère des budgets en déficit, de proportionner les dépenses aux recettes et de chercher l'équilibre budgétaire ailleurs que dans des expédients.

Dégrevé d'un côté pour emprunter de l'autre, se confier complaisamment dans l'accroissement des plus-values pour s'autoriser à des dépenses exagérées, diminuer les ressources affectées à l'amortissement, et augmenter dans des proportions effroyables le chiffre de la dette publique, c'est tout à la fois compromettre le présent et ruiner l'avenir.

Politique insensée, criminelle, anti-nationale, qui n'aurait plus d'autre explication que celle du calcul, si l'on y persévérait après avoir perdu l'excuse de l'aveuglement. Et quel calcul ! le plus honteux, le plus détestable de tous, celui qui consiste à se faire une popularité éphémère au prix des intérêts les plus vitaux du pays, et à s'assurer quelques jours de pouvoir en abusant de sa confiance pour le ruiner !

Ce n'est pas ainsi qu'agissaient ces gouvernements monarchiques, que des faussaires éhontés de l'histoire signalent chaque jour à la haine et au mépris de la France, quand il serait de la plus vulgaire justice de reconnaître qu'ils se sont acquis à son estime et à sa gratitude d'impérissables droits.

M. Bocher a mis leurs budgets en parallèle avec ceux de la République. Quelles leçons dans cette comparaison ! Quelles lumières dans ce rapprochement !

Quand la Restauration tombe, elle laisse un budget s'élevant à 980 millions, avec une dette publique de

246 millions, dont 40 sont consacrés à l'amortissement.

A l'heure où le gouvernement de Juillet disparaît, le budget s'élève à 1 milliard 450 millions ; la dette publique n'est que de 291 millions, sur lesquels il en est 118 consacrés à l'amortissement.

Aujourd'hui, le budget s'élève à près de 4 milliards ; la dette publique est énorme, et c'est à peine si l'amortissement y entre dans une faible proportion. Cette différence saisissante ne constitue-t-elle pas à elle seule une condamnation ?

C'est ce que M. de Freycinet a compris, sans doute, quand il a essayé d'affaiblir la profonde impression causée par l'admirable discours de M. Bocher, en mettant le talent de parole que personne ne lui conteste au service des thèses financières les plus audacieuses et des théories économiques les plus effrayantes.

Ce Carnot de la défaite, qui aura peut-être coûté plus cher à la France pendant la paix que pendant la guerre, pour qui l'équilibre budgétaire n'est que misère, et à qui l'emprunt perpétuel semble le comble de la sagesse, n'en a pas moins reçu une ovation enthousiaste de la part des sénateurs de la majorité.

Applaudissements mérités si l'on songe que M. de Freycinet défendait leur œuvre en même temps que la sienne, mais qui, s'ils doivent être le présage de son prochain retour aux affaires, ne sont point faits pour calmer les alarmes que la politique financière de la République, dans laquelle la part de responsabilité de cet apologiste incorrigible est si lourde, inspire à ceux qui estiment que ce n'est pas seulement lorsqu'il se donne carrière dans les expéditions lointaines que l'esprit d'aventure peut être fatal à un pays !

L'action monarchique

Un collaborateur écrit de Paris au *Moniteur de Rome* :

Un article d'un journal espagnol, la *Fé*, vient d'appeler de nouveau l'attention publique sur ce que les républicains désignent sous le nom de discussions intestines du parti monarchique en France.

D'après le journal madrilène, la *Gazette de France*, le *Clairon* et l'*Univers* ne seraient ni *écoutés* ni *consultés* par M. le Comte de Paris, et seraient assez disposés à une *rupture* : le *Monde* éviterait de se prononcer entre la politique de M. le Comte de Chambord, et celle de son successeur, et les *seuls défenseurs résolus et autorisés* des droits et de la personne de M. le Comte de Paris seraient le *Français*, la *Défense* et le *Soleil*.

Comme le remarque le *Monde*, ces appréciations dénotent une connaissance imparfaite de l'état de la presse royaliste en France. L'idée d'une *rupture* entre la *Gazette de France* et celui qu'elle a reconnu comme roi fera notamment sourire tous ceux qui connaissent le passé de cette feuille, dévouée entre toutes au principe héréditaire.

Quant au *Clairon*, partisan d'une action immédiate et extra-parlemen-

taire, il trouve certainement M. le Comte de Paris trop lent à l'action et trop attaché aux moyens légaux : pour M. Cornély, la Monarchie est le droit, et la ramener par un coup d'Etat, c'est rentrer dans le droit et non sortir de la légalité. Mais cette impatience, loin de présager une rupture, est plutôt un témoignage de fidélité. L'*Univers*, au contraire, regrette évidemment la politique de M. le Comte de Chambord plus encore que sa personne, et il serait tenté de revenir aujourd'hui à cet indifférentisme politique qu'il combattait naguères : mais sur quel terrain pourrait-il se placer ? Comment opter entre un Napoléon athée et des jacobins persécuteurs ? La *rupture* lui coûterait peu sans doute : mais elle coûterait trop à l'Eglise, pour qu'il s'y décide.

Quant au *Français*, à la *Défense* et au *Soleil*, ils sont les *défenseurs résolus* de la personne et de la politique de M. le Comte de Paris : mais ils ne sont ni les *seuls* défenseurs ni les *défenseurs autorisés*. Que dire par exemple, d'une énumération qui omet le *Figaro*, le *Gaulois*, le *Moniteur universel*, dans la liste des journaux monarchistes ? Et ne sait-on pas aussi que M. le Comte de Paris est précisément gourmandé par la *Gazette de France* par ce motif qu'il n'a pas de journal *autorisé*, et ne pense pas à procéder par lui-même à l'organisation des forces monarchiques.

Les renseignements de la *Fé* sont cependant exacts en partie. La politique du *Clairon*, par exemple, n'est pas la politique *Français*, et tout porte à croire que les idées personnelles de M. le Comte de Paris sont plus conformes aux principes exprimés par le *Français* qu'à ceux que le *Clairon* défend. Mais qu'importe, dans l'état actuel de la France, les idées personnelles d'un Roi ? Fût-il sur le trône, M. le Comte de Paris ne serait pas à même de faire prévaloir sa propre politique. Est-ce que Louis XVIII n'a pas été forcé d'abandonner le duc Decazes, qui avait toute sa confiance, pour gouverner avec la droite, qu'il n'aimait pas ? Ne disait-il pas lui-même, en 1821, *c'est le règne de mon successeur qui commence* ? Et Louis-Philippe, dont les idées personnelles étaient représentées par le comte Molé, n'a-t-il pas dû subir alternativement les ministères Thiers et les ministères Guizot, sans pouvoir jamais faire prévaloir cette politique du juste-milieu qui lui était sympathique ?

Eh bien, quelles que soient les idées personnelles de celui qui succède à la fois à Louis XVIII et à Louis-Philippe, sous son règne, le pouvoir sera aux mains des amis du *Français* ou des amis du *Clairon*, selon qu'ils sauront les faire prévaloir dans l'arène parlementaire.

C'est pour cela que, dès le lendemain de la mort de M. le Comte de Chambord, nous avons conseillé à ses fidèles de ne pas désertier le champ de bataille politique. Le plus grand hommage qu'ils puissent rendre à ce Prince, c'est de chercher à faire prévaloir ses idées et ses principes. Sans doute aujourd'hui comme en 1873, ces idées et ces principes sont impos-

ables en France : mais rien ne prouve qu'il en sera de même dans deux ou trois ans, quand la République, par de nouvelles fautes et de plus graves désordres, aura disposé les esprits à la réaction.

Ceux qui ont étudié l'histoire de la Restauration y ont vu que, si la Chambre était plus royaliste que le Roi, l'ensemble du pays était aussi plus incliné aux idées religieuses que ne l'était l'entourage de Louis XVIII. Qui avait ainsi disposé le pays ? Les excès de la Révolution. Et rien ne nous garantit que ces excès ne se reproduiront pas et ne seront pas suivis de la même réaction.

Singulier crime

Une dépêche de Rome nous apprend que le gérant et le directeur du *Journal de Rome* ont été condamnés chacun à un mois de prison et 500 francs d'amende et aux frais.

Tout leur crime est d'avoir écrit ou laissé écrire, dans un journal vaillant entre tous, ce que la presse catholique du monde entier publie tous les jours au sujet du Pape-Roi, de l'hypocrite loi des garanties, et des espérances qu'ont les catholiques de Rome, aussi bien que les autres, de voir la fin du régime de l'usurpation savoyarde.

Nous ne savons pas encore si nos honorables confrères porteront le litige devant une juridiction supérieure. La gravité de la question engagée l'exigera peut-être ; mais, d'un autre côté, il y a quelque chose de bien tentant pour M. Henri des Houx et pour son gérant, dans l'honneur de subir un emprisonnement d'un mois à quelques pas de la prison Mamertine, dans la Rome qui est restée la Rome des Papes aux yeux de tout les catholiques digne de ce nom, — et cela pour avoir traduit dans le langage militant de la presse quotidienne les justes revendications du monde catholique contre le gouvernement du roi Humbert.

Quelle que soit la résolution que prendront nos honorables confrères romains, nous leur offrons dès aujourd'hui nos félicitations les plus cordiales et les plus chaleureuses. *Bienheureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice !*

Une manie

On écrit de Rome le 20 janvier :

La manie de la *sécularisation* tourmente les Espagnols depuis quelques années. Comme la plupart des peuples de l'Europe, l'Espagne possédait à Rome des établissements pieux, dont les revenus étaient employés à la réception des pèlerins et à d'autres bonnes œuvres.

Le gouvernement espagnol a trouvé qu'il pouvait imiter la rapacité italienne, et mettre la main sur tous ces biens.

Peu de temps après l'invasion piémontaise, il a commencé par laïciser le Montorio. Le couvent de San-Pietro fut transformé en académie des beaux-arts, et les biens considérables de l'église furent mis à la disposition des artistes.

Avec l'argent qui servait autrefois

à soulager la misère du pauvre, on entretenait les peintres, et naturellement aussi... leurs modèles vivants. Ce qui est sans nul doute peu conforme aux intentions des pieux fondateurs.

Après Montorio ce fut le tour de la maison de San-Adriano, dans la *via Bonella*.

Lundi dernier les journaux annonçaient en effet, que ce couvent venait d'être supprimé, et transformé en résidence d'une école artistique et littéraire.

Décidément, l'art est fatal à ces malheureux établissements qui appartiennent à l'Espagne !

Dans ce nouvel institut seront logés les jeunes Espagnols, laïques ou ecclésiastiques, qui voudront s'initier aux lettres italiennes, étudier l'archéologie et l'histoire romaine. A cette école sera joint une espèce d'hospice où les prêtres de l'Amérique du Sud auront un pied-à-terre en venant à Rome. *Utile dulci !*

Histoire du Cap-Santé

[SUITE]

Au commerce des bois d'épinette, réduits en planches et en madriers, qui se fait depuis plusieurs années et qui tous les ans s'est augmenté, se joignit, en 1829, l'exploitation des bois en pièces de merisier. Mais le peu de succès qu'a eu cette spéculation l'a fait abandonner immédiatement. Déjà, comme nous l'avons remarqué dans le cours de ces mémoires, sur cette paroisse, un certain nombre de particuliers faisaient depuis plusieurs années un commerce assez étendu de planches, de madriers et de morceaux de différentes dimensions de ce bois de merisier, qui étaient achetés par les meubliers. Ce commerce continue encore.

Nous ne ferons qu'indiquer ici un autre moyen de profits que plusieurs particuliers tirent sur les terres de cette paroisse. Ce sont les sucreries d'ébène, qui ne sont pas néanmoins en très grand nombre ; plusieurs habitants même n'en ont point sur leurs terres. Plusieurs font du sucre sur les terres non concédées, et qui appartiennent aux différents seigneurs, en payant une rente de dix livres de sucre par cent livres.

Il nous reste à parler des avantages et profits que procure la pêche, soit dans la rivière Jacques-Cartier, soit sur le bord du fleuve. Près du pont Royal, établi sur la rivière Jacques-Cartier, il y a une pêche à saumons que le seigneur de Neuville a louée à des particuliers, qui y font la pêche aussitôt que les eaux de cette rivière, enflées par la fonte des neiges, sont suffisamment basses, ce qui n'arrive ordinairement que vers le milieu de juillet. Cette pêche autrefois très abondante, a diminué beaucoup. D'ailleurs la quantité d'étrangers qui viennent pêcher dans cette rivière et qui tous prennent du poisson, diminue d'autant les profits de ceux à qui cette pêche est louée. On prend encore du poisson, en petite quantité il est vrai, tout le long de cette

rivière, depuis sa décharge dans le fleuve jusqu'au pont, lieu de la pêche principale. Là le poisson est arrêté par une chute de plusieurs pieds de hauteur ; et c'est au pied de cette chute qu'on le prend en grande quantité, avec un filet qu'on nomme *puise*. On plonge ce filet dans l'eau, et on l'en retire quand on croit que le poisson y est entré. Tous les essais ne sont pas heureux, mais aussi quelquefois les peines sont bien payées.

On prend encore du saumon dans la rivière Portneuf, mais en très petite quantité ; et ce poisson ne remonte pas au-dessus de la chaussée du moulin à farine.

A la décharge de la rivière Jacques-Cartier dans le fleuve, on a pris et on prend encore quelquefois une assez grande quantité de gros esturgeons. Cette pêche se fait d'une manière assez singulière. Des espèces de tréteaux ou longs bancs sont établis sur les différents canaux par lesquels la rivière verse ses eaux dans le fleuve. Des personnes armées de dards, se promènent sur ces bancs, observant si elles ne découvriront pas le poisson qui remonte dans ces canaux ou qui les traverse ; aussitôt qu'elles en aperçoivent un, ce qui au reste est facile, la profondeur de l'eau n'étant pas considérable, elles le dardent et s'en mettent ainsi en possession. Cette pêche est peu considérable, et ne se fait que rarement.

Autrefois l'anse de Portneuf était renommée pour la quantité d'anguilles qu'on y prenait, au moyen des pêches qu'on y tendait. Il en était de même pour les autres sortes de poissons, qui abondaient et qui laissaient à choisir, non seulement dans cette anse de Portneuf, mais sur presque tous les points du fleuve jusqu'à la rivière Jacques-Cartier ; mais tout cela a disparu. Des querelles, des disputes, des injustices commises au sujet des places de pêche, ont été comme le signal de la disparition du poisson et de la perte des avantages que procuraient les pêches abondantes qu'on en faisait. Depuis ce temps, on a encore pris du poisson, soit dans l'anse, soit sur les autres points du rivage, mais toujours dans une proportion qui semble aller en décroissant. D'ailleurs, le passage des caïeux de bois et des draves surtout, qui, la plupart du temps, sont portés par les courants ou par le vent auprès du rivage, empêche de tendre des pêches, et leur passage paraît donner la chasse aux poissons.

Une quantité de lacs qui sont hors des limites de la paroisse, les uns plus les autres moins éloignés, mais le plus grand nombre au delà de la rivière Sainte-Anne, fournissent encore une grande abondance de superbes poissons à ceux qui vont de temps à autre y faire la pêche. Il en est de même de la rivière Ste-Anne dans les profondeurs de la paroisse. Dans certains endroits et en certains temps, ceux qui vont y faire la pêche en reviennent chargés de poissons.

(A suivre)

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

11 Février 1884—No 18

L'ECOLE

DES

ROBINSONS

(Par JULES VERNE.)

[SUITE]

Des Robinsons ! eux ! Un Robinson ! lui ! Des descendants de Selkirk, qui vécurent pendant de longues années à l'île Juan-Fernandez ! Des imitateurs de ces héros imaginaires de Daniel de Foë et de Wyss, dont ils avaient si souvent lu les aventures ! Des abandonnés, éloignés de leurs parents, de leurs amis, séparés de leurs semblables par des milliers de milles, destinés à disputer leur vie peut-être à des fauves, peut-être à des sauvages qui pouvaient aborder sur cette terre, des misérables sans ressources souffrant de la faim, souffrant de la soif, sans armes, sans outils, presque sans vêtements, livrés à eux-mêmes !

Non ! c'était impossible ! Ne me dites pas de ces choses là, Godfrey, s'écria Tartelett. Non ! ne faites pas de ces plaisanteries ! La

supposition seule suffirait à me tuer. Vous avez voulu rire, n'est-ce pas ? — Oui, mon brave Tartelett, répondit Godfrey, rassurez-vous : mais d'abord, avisons au plus pressé !

En effet, il s'agissait de trouver une caverne, une grotte, un trou quelconque, afin d'y passer la nuit ; puis, on chercherait à ramasser ce que l'on pourrait trouver de coquillages comestibles, afin de calmer tant bien que mal les exigences de l'estomac.

Godfrey et Tartelett commencèrent donc à redescendre le talus des dunes, de manière à se diriger vers le récif. Godfrey se montrait très ardent en ses recherches ; Tartelett, très hébété dans ses trames de naufragé. Le premier regardait devant lui, derrière lui, de tous côtés ; le second n'était pas même capable de voir à dix pas.

Voici ce que se demandait Godfrey : "S'il n'y a pas d'habitants sur cette terre, s'y trouve-t-il au moins des animaux ?"

Il entendait dire, par là, des animaux domestiques, c'est-à-dire du gibier de poil et de plume, non de ces fauves qui abondent dans les régions de la zone tropicale, et dont il n'avait que faire.

Ce serait ce que des recherches ultérieures lui permettraient seules de constater. En tout cas, quelques bandes d'oi-

seaux animaient alors le littoral : des bernaches, des courlis, des sarcelles, qui volaient, pépiaient, emplissaient l'air de leur vol et de leurs cris, — une façon sans doute de protester contre l'envahissement de leur domaine.

Godfrey put avec raison conclure des oiseaux aux nids, et des nids aux œufs. Puisque ces volatiles se réunissaient par troupes nombreuses, c'est que les rochers devaient leur fournir des milliers de trous pour leur demeure habituelle. Au jointain, quelques hérons et des volées de bécassines indiquaient le voisinage d'un marais.

Les volatiles ne manquaient donc pas : la difficulté serait uniquement de s'en emparer sans une arme à feu pour les abattre. Or, en attendant, le mieux était de les utiliser à l'état d'œufs, et de se résoudre à les consommer sous cette forme élémentaire, mais nourrissante.

Toutefois, si le dîner était là, comment ferait-on pour se procurer du feu ? Importante question, dont la solution fut remise à plus tard.

Godfrey et Tartelett revinrent directement vers le récif, au-dessus duquel tournoyaient des bandes d'oiseaux de mer.

Une agréable surprise les y attendait. En effet, parmi ceux des volatiles indigènes qui couraient sur le sable de la grève, qui picorait au milieu

des varechs et sous les touffes de plantes aquatiques, est-ce qu'ils n'apercevaient pas une douzaine de poules et deux ou trois coqs de race américaine ? Non ce n'était point une illusion, puisque à leur approche, d'éclatants cokerikos retentirent dans l'air comme un appel de clairon.

El plus loin, quels était donc ces quadrupèdes qui se glissaient entre les rochers et cherchaient à atteindre les premières rampes des dunes, où foisonnaient quelques verdoyants arbustes ? Godfrey ne put se méprendre non plus. Il y avait là une douzaine d'agoutis, cinq ou six montons, autant de chèvres, qui brouaient tranquillement les premières herbes, à la lisière même de la prairie.

"Ah ! Tartelett, s'écria-t-il, voyez donc !"

Et le professeur regarda, mais sans rien voir, tant le sentiment de cette situation inattendue l'absorbait.

Une réflexion vint à l'esprit de Godfrey, et elle était juste, c'est que ces animaux, poules, agoutis, chèvres, montons, devaient appartenir au personnel animal du *Dream*. En effet, au moment où le bâtiment sombrait les volatiles avaient facilement pu gagner le récif, puis la grève. Quant aux quadrupèdes, en nageant, ils s'étaient aisément transportés jusqu'aux premières roches du littoral.

"Ainsi, observa Godfrey, ce qu'aun de nos infortunés compagnons n'a fait, de simples animaux, guidés par leur instinct, ont pu le faire ! Et de tous ce que portait le *Dream*, il n'y a eu de salut que pour les bêtes !"

— En nous comptant ! — répondit naïvement Tartelett.

En effet, en ce qui le concernait, c'était bien comme un simple animal, inconsciemment, sans que son énergie morale y eût pour rien, que le professeur avait pu se sauver !

Peu importait, d'ailleurs. C'était une circonstance très heureuse pour les deux naufragés qu'un certain nombre de ces animaux eût atteint le rivage. On les rassemblerait, on les parquerait, et, avec la fécondité spéciale à leur espèce, si le séjour se prolongeait sur cette terre, il ne serait pas impossible d'avoir tout un troupeau de quadrupèdes et toute une basse-cour de volatiles.

Mais, ce jour-là, Godfrey voulut s'en tenir aux ressources alimentaires que pouvait fournir la côte, aussi bien en œufs qu'en coquillages. Le professeur Tartelett et lui se mirent donc à fouiller les interstices des pierres sous le tapis de varechs, non sans succès. Ils eurent bientôt recueilli une notable quantité de moules et de vignaux, que l'on pouvait à la rigueur manger crus. Quelques douzaines d'œufs de bernache furent aussi trouvés dans les hautes roches

(A suivre)

CALENDRIER DE 1884

17^e année de la Confédération canadienne. 2^e mois: FEVRIER, dédié aux Douleurs de Marie... 29 jours.

15^e jour de la Lune, 4^e de l'année. St. Genevieve, vierge, l'an 513.—En 1840, Srdenham, gouverneur général du Canada.

SOMMAIRE

France. L'action monarchique. Singulier crime. Une manie. Histoire du Cap-Santé. (4 suite) FEUILLETON—L'école des Robinsons. (4 suite) Les honorables MM. Taillon et Robertson élus par acclamation.

ANNONCES NOUVELLES

Maison à vendre.—L. St-Amand, N. P. Institueuses demandées.—Jos. Goulet Avis aux entrepreneurs.—F. H. Ennis. A ceux qui tiennent maison.—Behan Bros. Cloches à vendre.—N. S. Hardy. Pianos et harmoniums.—Bernard & Allaire.

CANADA

QUEBEC, 11 FEVRIER 1884

Les honorables MM. Taillon et Robertson ÉLUS PAR ACCLAMATION.

Samedi, 9 courant, M. H. Auger, registrateur et officier-rapporteur pour la division électorale de Montréal-Est, accompagné de son greffier, se rendit au marché Papineau, et lut la requête qui mettait en nomination l'honorable M. Taillon.

Cette requête contenait plus de 5 mille noms. A une heure, comme aucun adversaire ne se présentait, M. L.-O. Taillon fut déclaré élu par acclamation.

Après cette formalité, monsieur l'officier-rapporteur présenta au nouvel élu un superbe bouquet accompagné de souhaits et de compliments appropriés.

M. Taillon s'avança alors sur le devant de l'estrade, et remercia ses constituants du nouvel honneur qui lui était conféré. L'hon. M. Coursol, député fédéral de la division, et l'hon. M. Wurtele, adressèrent aussi quelques mots à l'auditoire.

L'honorable M. Robertson a aussi été élu par acclamation samedi dernier.

Il a prononcé un discours sur les finances de la province de Québec.

L'honorable M. Robertson a dit qu'il y avait deux moyens de remettre nos finances en bon ordre: retrancher beaucoup de dépenses faites auparavant, ou bien, si on les continue, recourir au peuple pour y pourvoir. Son opinion est que l'on doit opter pour le premier de ces moyens, la réduction des dépenses. Il croit que l'on peut exempter le peuple de nouvelles charges. En réduisant ces dépenses; il y aura des plaintes; mais c'est le moyen de réajuster nos finances sans recourir au gousset des citoyens.

La dette de la province est de \$18-250 095.84. Contre cette dette nous avons à opposer le produit de la vente du chemin de fer du nord, c'est-à-dire \$7 600 000.

La dette réelle de la province est en tout de \$11 041 411.00.

L'administration de la justice sera probablement modifiée. Pourquoi ne pas introduire le système en force dans Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, système par lequel dans ces contrées le coût du maintien des cours de justice et des prisons est rencontré par les municipalités?

Nous reviendrons sur cet important sujet.

M. Le Play et le Bas-Canada

Après avoir exposé rapidement le mode d'organisation de la Confédération canadienne, M. Le Play s'arrête tout spécialement à la partie d'origine française, que nous nommons aujourd'hui province de Québec. Au moment où il écrivait son livre de L'organisation du travail, il n'y avait que quatre provinces confédérées; dans le passage que nous allons citer, il est possible que l'exactitude fasse défaut à certains renseignements; nous faisons à ce sujet les réserves convenables, aussi bien que sur les appréciations et opinions de l'auteur; mais il est fort intéressant, pour nous Canadiens, de voir comment cet homme remarquable parle de notre pays.

Parmi les quatre Etats-provinces de la confédération, dit-il, le Bas-Canada (l'Etat de Québec) est celui qui, par son passé, comme par l'organisation présente de la famille, de la religion et de la propriété, offre les meilleurs symptômes d'une haute destinée.

Établis des 1534 dans le bassin du Saint-Laurent, les familles-souches de la Normandie s'y affermirent malgré les calamités déchainées sur eux par les désordres de la métropole par l'antagonisme local des races européennes ou indigènes, et par les rigueurs du climat.

Mais, après des combats héroïques, ils durent subir le honteux abandon du gouvernement de Louis XV, et se soumettre à la domination anglaise. Persécutés d'abord par les jaloux de race et par l'intolérance religieuse des nouveaux gouvernants, ils profitèrent, à la fin, des libertés que la monarchie britannique accorda peu à peu à toutes ses colonies, et depuis lors ils ont vu croître rapidement leur prospérité.

Le nombre des Franco-Canadiens, réduit à 65 000 à l'époque de la perte du Canada par la France, en 1763, s'est élevé, en 1868, à 1 million 200 mille. On a calculé que, en dehors d'une faible immigration, la population a constamment doublé pendant chaque période de 25 ans, par le seul effet de la fécondité des anciens colons et de leurs descendants. L'évêque catholique de Québec, qui, en 1763, suffisait au gouvernement religieux des vastes territoires compris entre les bassins du Saint-Laurent et du Mississipi, ne peut aujourd'hui pourvoir qu'avec le concours de sept autres évêques aux seuls besoins spirituels du Bas-Canada.

Tel est le début du tableau si flatteur que M. Le Play trace de la situation sociale de notre pays, en le proposant comme modèle pour les nations.

Le Pacifique et le Nord-Ouest

A la fin de son discours, sir Charles a cité les chiffres suivants:

La construction du chemin de fer du Pacifique a contribué d'une manière remarquable au développement du pays comme on peut en juger par ce qui suit: Du 1^{er} juillet 1872 au 30 juin 1880, à Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, les revenus provenant de la vente des terres et des préemptions se sont élevés à \$81 426, et du 1^{er} juillet 1880 au 30 décembre 1883 on a reçu de la même source \$3 572 886; en sus, il y a depuis trois ans, des arrérages pour préemptions \$4 392 070.

Les douanes ont donné en 1810, à Manitoba, un revenu de \$279 766, et dans les territoires du Nord-Ouest \$21 856, soit \$319 622. En 1882, les recettes à Manitoba et dans le Nord-Ouest ont atteint le chiffre de \$1 106 355, et en 1883 celui de \$1 832 942.

En 1883, les revenus du département de l'intérieur ont excédé de \$400 000 ceux de 1879-80.

Quant à l'administration des postes, on remarque que, pendant une semaine du mois de septembre en 1881, il y a eu transmission de 42 894 lettres et cartes postales et de 6 552 journaux, paquets et livres tandis que pendant une semaine du mois de mars en 1883 il y a eu transmission de 89 847 lettres et cartes postales, et de 18 193 journaux, paquets, etc.

Du 30 juin 1872 au 30 juin 1880 les dépôts aux banques d'épargne de l'administration des postes ont été de \$480 000, tandis que dans le cours des six mois expirés le 30 décembre 1883 le chiffre de ces dépôts s'est élevé à \$347 000.

L'arrivée en si grand nombre des immigrants au Nord-Ouest est la meilleure preuve du développement du pays.

Aujourd'hui le prix du passage de Québec à Winnipeg pour les immi-

grants, via Port Arthur, est de \$12, et de Montréal \$10. Cette réduction engagera un grand nombre d'immigrants à se diriger vers Nord-Ouest.

Il est probable que le sixième ministre sera nommé cet après-midi, à 3 heures.

Les honorables MM. Ross et Taillon sont arrivés en cette ville hier.

Au moment de mettre sous presse, nous avons le regret d'apprendre la mort du capitaine Châteaufort, de la Pointe-aux-Trembles, un des citoyens les plus estimables et les plus respectés du comté de Portneuf. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 13 courant, à huit heures.

BIBLIOGRAPHIE

QUÉBEC A JÉRUSALEM PAR L'ABBÉ PROVANCHER Monsieur le Rédacteur.

Je viens de parcourir le nouvel ouvrage de M. l'abbé Provancher: De Québec à Jérusalem. Me permettez-vous l'usage de vos colonnes pour offrir à l'auteur mes plus chaleureuses félicitations, pour une si précieuse contribution à notre littérature, et pour inviter le public à savourer les douces émotions que suscitent si puissamment dans l'âme la lecture de ces pages.

Voilà un ouvrage comme il n'y en avait pas encore dans le pays, et comme il en fallait un, pour faire connaître et apprécier le pèlerinage de la Terre-Sainte.

A mon point de vue, ce qui fait le grand mérite de ce livre, c'est que l'auteur a su, avec l'aisance, la force et la pittoresque du style qui caractérisent d'ailleurs toutes ses autres publications, l'écrire d'une manière aussi intéressante que piquante. Point de considérations philosophiques ou religieuses à perte de vue; point de descriptions sèches et arides. Voilà l'écueil ordinaire de ces sortes d'ouvrages, et l'auteur a su l'éviter. Des faits, toujours des scènes vivantes; voilà ce qui fera lire ce livre sans ennui et avec profit. Quelque part qu'on l'ouvre, l'intérêt nous empoigne, et on ne le lâche plus.

Qu'on me permette donc de faire ici quelques courtes citations en ouvrant ainsi le volume au hasard.

A la page 295, l'auteur nous parle des Juifs.

« Où est-il aujourd'hui ce peuple chéri de Dieu, ce peuple d'Israël? Il est partout et il ne se retrouve nulle part. Ici même, dans son propre pays on le cherche en vain. Ses rois, ses pontifes, ses tribunes, ses autels, tout a disparu. Et cependant il porte sur son front un caractère indélébile qui empêche qu'on ne le confonde nulle part avec les autres nations. C'est le caractère de l'anathème qu'il a demandé au Calvaire, et qui fait qu'il ne peut disparaître, parce que toujours il doit vivre pour être l'opprobre de toutes les nations, le rebât de tous les autres peuples. Ses restes sont honnis ici peut-être encore plus que partout ailleurs. Condamnés par les chrétiens comme déicides, ils sont exécrés par les musulmans comme les bourreaux d'un grand prophète.

Lors de la visite du P. de Damas aux Lieux-Saints en 1868, peu s'en est fallu qu'il n'y eût une émeute sanglante, au Saint-Sépulchre, le jeudi saint, parce que tout à coup se répandit le bruit qu'un juif se trouvait dans l'assemblée. Les schismatiques Grecs et Arméniens s'accusant réciproquement de protégé l'intrus, on fut obligé d'avoir recours à la force turque, qui fit fermer la porte, et ne rétablit l'ordre qu'après avoir constaté que la rumeur était dénuée de fondement.

A la page 449, l'auteur adresse ses adieux à la Ville-Sainte:

« Maintenant, ô cité de David, reçois mes adieux. Couple de S. Sépulchre, sommet de Sion, montagne des Oliviers, que mon regard peut encore embrasser à la fois, vous reverrai-je jamais? Ne pourrai-je encore venir savourer les douces émotions que vos sanctuaires sacrés sont seuls capables d'évoquer dans l'âme? Oh! qu'il m'en puisse être, toujours votre souvenir vivra dans mon cœur. Ce sera la consolation de mes vieux jours que de me rappeler les suaves impressions, les délices ineffables que votre visite a fait couler dans mon cœur. Adieu, adieu, adieu!

« Nous tournons le dos à la Cité. Sainte, et, une minute après, la colline que nous descendons l'a dérobée à nos regards.

L'auteur, à la fin du volume, trace le caractère de différents peuples. Notons en passant celui des Anglais qu'il a saisi sur le vif.

« Il est étonnant de trouver deux pays si rapprochés que l'Angleterre et la France, et différant si grandement l'un de l'autre. L'Angleterre ne ressemble à aucun

autre pays du monde. Là se trouve un caractère, un tempérament et des mœurs complètement adaptés à ses besoins matériels et moraux. Autant le français est gai, spirituel, léger, autant l'anglais est grave, froid, rigide. Vous serez surpris de ne pas trouver chez le français des qualités dont toutes les apparences donnaient l'assurance; et vous serez étonnés d'en trouver chez l'anglais que vous étiez loin de soupçonner. Son air froid et sévère vous montre partout l'homme d'affaires, qui ne fait rien sans calcul, et vous inspire par là même une grande confiance dans son intégrité et son amour de la justice. Le français est le type du bel esprit; l'anglais est le type de l'homme d'affaires. Sans s'enthousiasmer, sans se faire illusion, il calcule froidement toutes les éventualités de ses entreprises, et une fois lancé, avec une volonté ferme et inébranlable, et une confiance en lui-même qui ne sait douter de rien, il consommera sa ruine, ou atteindra le succès.

On peut considérer l'anglais comme un type perfectionné du matérialisme. Il s'enthousiasme pour les belles formes d'un cheval, d'une brebis; et il demeure froid devant les plus étonnantes productions du génie. Si parfois il prodigue ses écus pour les œuvres d'art, c'est qu'on l'aura persuadé qu'elles sont d'un mérite exceptionnel. Aussi, que de dupes, sous ce rapport, ne peut-on pas compter chez les fils de la fière Albion!

« Ecarterez l'anglais du réalisme, de l'objet matériel; il n'y a plus à compter avec lui. Voyez-le avec son libre arbitre, son droit d'examen en fait de dogmes. Dans son église, tous sont infallibles; la Bible en mains, ils ne peuvent errer; et vous ne pouvez pas trouver deux voisins d'accord en tout point. Cependant ils vivent d'accord; ils ont l'air de s'harmoniser parfaitement, absolument comme si le surnaturel, le métaphysique était au-dessus de leur atteinte, et qu'il ne leur fût pas même permis d'y appliquer leur froid jugement.

Le volume de 725 pages in-8, contient des cartes et plans des plus intéressants et d'une exécution parfaite. En envoyant \$2.00 à l'auteur, au Cap-Rouge, vous recevrez l'ouvrage franco par la poste.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 10 février 1884. M. Renaud, député, demande qu'on s'oppose à toute manifestation politique sur la voie publique; M. Pelletan parle dans un sens opposé.

Le projet du commandant Roudaire, pour l'établissement d'une mer intérieure au sud de la Tunisie, va entrer dans la période d'accomplissement; M. de Lesseps appuie chaudement l'entreprise.

L'amiral Galiber, commandant à Madagascar, est rappelé en France. L'amiral Courbet se plaint de l'insuffisance des forces dont il dispose, et des entraves qu'il rencontre dans le général Millet, commandant au Tonquin.

ANGLETERRE

Londres, 10 février.

La poursuite intentée par M. Brandlaugh contre le sergent d'armes de la Chambre est rejetée. 10 Invincibles irlandais sont transférés à Chatham.

Une assemblée ouvrière tenue à Glasgow s'est prononcée en faveur de l'assassin des détectifs Bloch et Kluebech à Vienne (Autriche.)

Le marquis de Tseng reste en Angleterre jusqu'à la nouvelle ordre. L'amiral Seymour a reçu ordre de se tenir prêt à partir pour l'Égypte. L'amiral Hevitt est nommé par le Khédive commandant de Souakim. La ville de Sinkat a reçu quelques

provisions. Le général Gordon est toujours en route vers Berber; il doit se rendre ensuite à Khartoum.

La Porte envoie des troupes dans l'Arabie, où le Madhi forme des troupes: il a envoyé 300 louis aux gardiens du tombeau de Mahomet, à Médine.

AUTRICHE

Vienne, 10 février.

Des documents attestent l'existence d'un complot contre la vie des hauts personnages de l'Empire.

Stellemacher, assassin de Bloch et de Kluebech, est impliqué dans un complot contre la vie de l'empereur d'Allemagne. Des placards anarchistes sont affichés à Berlin [Prusse].

ESPAGNE

Madrid, 10 février.

Des banquets républicains réunissant chacun 19 personnes au maximum se préparent sur différents points.

AMÉRIQUE

Incendie à une pharmacie de Bridgeport (Ohio), par suite d'une explosion de gazoline.

Collision près de Howthorn (Iowa) entre deux trains de marchandises; un mort et un blessé.

Les inondations de l'Ohio continuent, et les désastres de toutes sortes sont innombrables; des ponts ont été emportés, et des villages entiers ont disparu.

La grève des filateurs

Les filatures de la Nouvelle Angleterre ayant réduit le salaire des ouvriers ceux-ci se sont mis en grève.

On sait ce que coûtent les grèves et aux patrons et aux ouvriers.

Mais les patrons eux-mêmes ont-ils agi prudemment en opposant la réduction des salaires à la crise actuelle?

Contre l'encombrement du marché la réduction du salaire des ouvriers est-elle le mode logique, le remède efficace? Nous ne le croyons pas.

La réduction de la production est le vrai remède, le seul qui puisse protéger l'ouvrier et le patron.

Lorsque la crise provient de la baisse des prix, alors on peut réduire le salaire des ouvriers, il y a stagnation générale et avec moins d'argent l'ouvrier peut vivre parce qu'il paie moins cher, mais quand le marché est encombré le seul moyen logique est de réduire la production afin de faciliter l'écoulement des produits. Que l'on maintienne le travail en réduisant le salaire, les ouvriers en souffrent et les patrons aussi parce que la crise se prolonge alors, et que le plus souvent il s'en suit de la grève des ouvriers.

Ainsi nous devons dire à l'honneur des patrons des filatures canadiennes, qu'ils ont mieux compris la position, l'automne dernier, que les maîtres des filatures de la Nouvelle-Angleterre ne la comprennent aujourd'hui. Nos industriels canadiens ont compris que le moyen le plus expéditif de mettre fin à la crise, à laquelle patrons et ouvriers avaient intérêt de mettre un terme prompt et approché, était de réduire la production. C'est ce qu'ils ont fait et ils ont réussi. Dans la Nouvelle-Angleterre, la réduction des salaires a produit la grève qui est toujours désastreuse.

A ce propos on aimera peut-être à connaître l'origine de ce nom de grève. Voici comment on l'a décrite:

« Que signifie ce mot? Son origine n'a rien de bien glorieux. Grève, une place de Paris sur le bord de la Seine où se faisaient les exécutions juridiques. Faire grève signifie se tenir sur la place de grève en attendant de l'ouvrage, et par extension du sens, le mot signifie coalition d'ouvriers qui refusent le travail tant qu'on ne leur a pas accordé, certaines conditions qu'ils réclament, comme ce serait, par exemple, une augmentation de salaire.

Après une si triste origine, est-il surprenant que les effets soient si désastreux.

Physionomie du priseur

En observant un priseur avec soin, on jugera non seulement de son caractère, de ses passions et de ses aptitudes, mais de sa profession et de sa qualité. Un militaire, par exemple, ne prise pas comme un administrateur, un administrateur comme un avocat.

« Le militaire opère d'une façon régulière, c'est un véritable exercice, « la charge en douze temps. »

« L'administrateur prise comme il règle son papier, c'est quelque chose de souverainement petit et d'étriqué.

« La robe est déclamatoire et l'homme de loi et de médecine présent d'une façon dramatique, comme le comédien.

« Les gens d'affaires ne prennent pas, ils semblent se donner des coups d'épée.

« Qui prise avec tant d'importance? c'est un financier. Qui prise avec tant d'humilité? c'est un prêtre.

« L'homme de cour prise avec coquet-

terie, et dans une tabatière d'or: l'homme du peuple brusquement, dans un simple cornet.

« Je vais encore plus loin: comme on reconnaît aussi l'âge du priseur à son nez légèrement déformé (plus vous exercez un organe et plus il se développe.) Mais finalement cette ébauche sera-t-elle « prise. »

« Je n'ai pas la sagacité de « Zidig, » qui jugeait, uniquement par les traces de son passage, si un animal était petit ou grand, s'il était ingambe ou boiteux, s'il avait de longs poils, s'il allait, etc... Je ne saurais comme M. Guvier deviner l'individu d'une race qui n'est plus, par quelques parcelles d'os pétrifiés; mais un esprit sagace peut juger l'homme dans l'accomplissement de ses plus petites faiblesses dans l'ivresse du tabac, dans celle du vin. On a dit: *la vino veritas*: la vérité me semble plutôt dans la tabatière.

« Du reste, priser et fumer sont de douces choses, qui exaltent vaguement comme l'opium ou le café; cela console, cela fait penser et rêver. Ce n'est pas seulement une jouissance matérielle, mais vraiment philosophique. Vous prizez, tout n'est que poussière dans ce monde! Vous fumez, la fumée s'envole, la graine tombe... Que de réflexions, que d'enseignement!!!

U. TABACOPHILE.

Petites nouvelles

VOIR LA 1^{re} PAGE POUR LES VENTES par le shérif.

SOCIÉTÉ ROYALE.—Suivant toutes probabilités, la réunion de la section française de la Société Royale aura lieu à Québec, vers le commencement de la session de la Législature provinciale.

LE 8^e DES CARABINIERS ROYAUX.—Demain commencent les exercices annuels du 8^e des Carabiniers Royaux. Les compagnies sont à peu près au complet.

ANNIVERSAIRE.—Aujourd'hui, 11 février, est le 26^e anniversaire de l'apparition de la sainte Vierge à Bernadette Soubirous, à Lourdes.

On sait la grande célébrité qui s'est attachée à cette grotte de Lourdes, où il y a eu des guérisons merveilleuses et d'étonnantes conversions.

CAISSES D'ÉPARGNES.—Le montant du crédit des déposants dans les Caisse d'Épargne du Canada au 31 octobre dernier, était de \$14,711,402.

—Le Pectoral-Gérise d'Ayer est, sans conteste la meilleure de toutes les préparations pour affections pulmonaires.

EXERCICES MILITAIRES.—Les exercices militaires des employés civils continuent toujours avec grand succès sous les ordres du capitaine Roy. Nous aurons avant peu un joli groupe d'artilleurs habiles autant que braves. Les exercices ont lieu le matin de 8 à 9 heures et l'après-midi de 4 à 6 heures.

EN RETARD.—Le convoi qui devait arriver samedi soir à 9.50 heures, au Palais, n'est entré en gare que vers 4.30 hier matin. La cause du retard est qu'une aiguille ayant été mal disposée à la jonction St-Martin, la charue a été jetée hors de la voie. Les autorités du chemin de fer du Nord, demandaient que les gens du Pacifique fussent obligés de replacer la charue sur la voie vu que le déraillement était causé par leur faute.

DÉCÉDÉ.—M. Silas Morse, père de Lady Tupper, vient de mourir à Pégwash N. E.

Il était âgé de 97 ans.

ACCIDENT.—Un des enfants de M. Jones, photographe, a été renversé par un cheval, dans la rue la Fabrique, samedi dernier. Le petit garçon s'est ensuite fait traîner quelques pieds sous la voiture. Les premiers soins lui ont été donnés à la pharmacie de M. le Dr MacKay. Il n'a qu'une légère contusion à la tête.

MORT SUBITE.—Hier matin, M. Bordeleau, sellier, faubourg St-Jean, est mort subitement. Il était âgé de quarante-trois ans.

DÉPENSES.—Un état fourni par le Trésor atteste qu'au 31 janvier 1884, les dépenses à même le fonds consolidé du Canada étaient comme suit:

Table with 2 columns: Category and Amount. Rows include: Douanes (\$1,235,225.82), Excises (387,592.71), Postes (177,988.51), Travaux Publics (264,805.14), Divers (219,492.36), Total (2,285,104.57).

UNE BONNE OCCASION DE SE DISTINGUER.—« Pître » Leroyer, célèbre marcheur, d'origine mexicaine par son père et dont la mère était de la tribu des Sioux, lance un défi à tous marcheurs à la raquette de l'Amérique pour une marche de cent milles, sans arrêter et sans boire ni manger et cela, beau temps ou mauvais temps.

« M. Pierre Leroyer vient d'arriver

à Montréal. Depuis de longues années, il habite le territoire de l'Alaska, où il a une réputation sans rival comme marcheur.

Il est accompagné d'un autre métis et tous deux excitent la curiosité des passants par leur costume de chamois. L'HÔPITAL DE CHICOUTIMI.—Hier on a donné connaissance, au prône, à la Basilique, d'une circulaire de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, recommandant à la charité des citoyens de Québec les sœurs de l'Hôpital de Marine, à Chicoutimi.

Ces religieuses sans presque aucune ressource, iront prendre possession de leur poste au mois de mai prochain.

Toutes les personnes charitables sont priées de fournir quelque légère obole pour cette œuvre méritoire qui a un caractère à la fois religieux et patriotique. Les dons peuvent être adressés aux Religieuses de l'Hôpital, à Québec, ou aux MM. de la cure.

L'expérience prouve que rien ne détruit de fond en comble les Scrofules comme la Salsepareille d'Ayer.

DECOUVERTE INTÉRESSANTE. — Des empreintes de pieds humains ont été découvertes à Managua, Nicaragua, dans une carrière à une profondeur de 15 pieds de la surface. Le Dr. Earl Flint, qui est venu voir cette découverte, dit qu'elles ont été faites il y a environ cinquante mille ans ? Il y en a de différents, les grandeurs, comme si elles avaient été faites par des hommes, des femmes et des enfants. On a découvert aussi des morceaux de poterie de différentes couleurs.

P. S. Nous qui croyons Adam le plus vieux des humains ! En voilà un autre que l'on découvre à 50 000 ans en arrière. Peut-être ces marques sont-elles les empreintes des pattes de quelques Orang-Outang, Chimpanzé ou autres singes ; on dit que l'homme descend du singe. Alors, humains, allez voir à Managua la piste de votre premier ancêtre.

COUR DE POLICE.—Ce matin un nommé Gosselin a été condamné à \$5 et les frais pour assaut sur la personne de M. Bouchard, la semaine dernière.

MISÈRE ET FOLIE.—Vendredi, 8 février, vers 5 hrs de l'après-midi, le détective Cinq-Mars et le sergent Beauchemin ont arrêté une femme nommée Agnès Gilbert, veuve de Onézime Hamel, demeurant rue Saint-Alexandre, No 121 Montréal.

Cette malheureuse a souffert tout ce qu'une femme peut souffrir de misère et d'épreuves et sa pauvre tête n'a pu résister à ces orages de la vie.

Elle a été envoyée en prison jusqu'à ce qu'elle ait été examinée par un médecin aliéniste.

La pauvre femme a 2 enfants.

Les Sœurs du couvent de Nazareth ont recueilli l'aînée, Alice, âgée de 12 ans.

Son petit frère, Onézime Hamel, a été envoyé à l'École de la Pointe Lévis pour 3 ans.

Quand la malheureuse a été séparée de ses enfants, toute folie semblait avoir disparu, en un instant, pour faire place à l'explosion de la douleur de la mère qui suppliait en vain de les lui laisser encore.

Cette scène navrante a fait mouiller les yeux de tous ceux qui ont été témoins.

ONGUENT ET PILULES HOLLOWAY.—Ces remèdes agissent directement sur le corps humain, comme de doux et sains dépuratifs qui, peu à peu, mais graduellement et avec sécurité, améliorent tout le système. L'onguent possède le plus miraculeux pouvoir pour nettoyer et guérir les plaies et ulcères qui, depuis longtemps ont défilé la science chirurgicale; mais il faut quelque persévérance pour obtenir ce résultat, car il ne serait pas raisonnable de s'attendre à ce qu'un ulcère ou quelque maladie cutanée, depuis longtemps enracinée dans le corps, pût être guérie en quelques jours. Ce n'est pas trop que de demander un essai de ces nobles remèdes pour toute ulcération chronique, ou tout autre mauvaise blessure; en peu de temps, ils prouveront leurs vertus.

SPIROMÈTRE

Plusieurs médecins et chirurgiens des armées française et anglaise se sont associés avec M. Souvielle, de Paris, ex-ai de chirurgien de l'armée française, pour l'assister dans son institut si bien connu pour le traitement des maladies de la gorge et des poumons.

Pendant une visite, dernièrement, en France, le docteur a été visité par un nombre d'éminents professeurs des principales facultés d'Europe, désirant essayer son traitement spiromètre pour les maladies chroniques connues sous le nom de catarrhe, bronchite, asthme, pour les maladies de la gorge et des poumons, et ils sont convaincus que ce traitement par le spiromètre ces terribles maladies ne sont plus à craindre et pas même la consommation, à moins que la maladie ne soit dans les dernières phases.

Ses nombreux essais à Prague, à Paris et dans les principaux hôpitaux de l'Europe lui donnent une expérience à gravier les maladies de la gorge, des poumons ou des bronches. Ces maladies

prennent le plus souvent la forme d'un catarrhe nasal qui, négligé accompli silencieusement mais avec promptitude son action sur la membrane muqueuse du gosier, qu'il dépouille de son enveloppe, laissant ainsi cette surface enflammée constamment exposée aux influences irritantes tant locales qu'atmosphériques.

A mesure que la maladie fait de progrès la matière délétère qui sort constamment de la surface enflammée pendant le sommeil descend dans les tubes bronchiques; la partie supérieure des poumons est atteinte insensiblement et alors commence la plus terrible des maladies la consommation.

Pourquoi les traitements employés jusqu'à présent sont-ils impuissants à guérir ces terribles maladies? Parce que les remèdes appliqués à l'extérieur ou introduits dans l'estomac ne font que déranger la digestion et aggraver la maladie.

Les demandes extraordinaires pour le spiromètre du Dr Souvielle en France et en Angleterre lui firent croire que son succès ne serait pas moindre en Amérique.

En effet tout le monde intelligent de la Puissance du Canada sait très bien que des milliers de nos compatriotes ont été guéris par lui et un grand nombre dont les cas étaient prononcés inguérissables par nos meilleurs médecins.

L'annonce est un moyen légitime mis à la disposition d'un peuple éclairé pour faire connaître au monde entier ses découvertes et ses besoins. Tout le monde intelligent admet le moyen des annonces comme nécessaire que possède rarement un homme de son âge.

Les personnes qui ne peuvent pas visiter les bureaux pourront être traitées par lettres adressées à M. Souvielle, ex-aide-chirurgien de l'armée française, 13, Philippe St., Montréal, 173, Church street, Toronto, 106, Alexander street, Winnipeg, Bureaux pour le Canada.

Le climat particulier de ce pays, où le froid continue pendant plusieurs mois est particulièrement disposé pour au progrès de la civilisation et des richesses.

Les médecins et les malades sont invités à consulter les chirurgiens et faire l'essai de l'instrument gratis aux instituts.

Quebec, 16 août 1883.—1 an 498

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'acier ou élixir ou liniment dans le monde, et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille

Mères! Mères! Mères

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dirait pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente partout à 25 cts la bouteille. Québec, 26 janvier 1883.—1 an

Notre agent d'Ontario

Monsieur Hte Gerardot, de Sandwich, Ontario, est autorisé à recevoir les abonnements du "Courrier du Canada" et du "Journal des Campagnes" et à donner les reçus s'y rapportant

!!! Contraste !!!

C'est un fait établi qu'il ne se produit pas au Canada de véritable huile de charbon. L'huile dont on fait maintenant usage n'est autre chose que du pétrole raffiné tiré du sein de la terre, et connu au Canada sous le nom populaire de "Huile de charbon", aux États-Unis "Kérosène" et en Europe "Paraffine". Si le consommateur veut être certain d'avoir une huile supérieure qui ne qui ne donne pas d'odeur ni de fumée, et qui ne carbonise la mèche, qu'il se procure l'Huile Astrale de Pratt. Alors il sera satisfait d'avoir trouvé l'article qui donne satisfaction dans toutes les familles qui en font usage.

DÉCÈS

A St-Ambroise, le 10 du courant, Charles Pagan, ouvrier, buissier de la Cour Supérieure, à l'âge de 71 ans et 8 mois. Son service et sa sépulture auront lieu mardi, à 8 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IMPORTANT Epilepsie SPASMES, ECLAMPSIE et NÉVROSES sont RADICALEMENT GUÉRIS par ma méthode. Les honoraires ne sont dus qu'après succès. Traitement par correspondance Prof. Dr Albert 29, Avenue de Wagram, 29, Paris

Maison à vendre.

Il sera vendu à la porte de l'église de St-Alban, le LUNDI, 18 février 1884, à DIX HEURES DU MATIN, une magnifique maison à deux étages, dont le bas est converti en magasin, aussi un hangar et une écurie, et environ cinq arpents de terre en superficie, le tout situé près de l'église de la paroisse. C'est une bonne place de commerce, occupée antérieurement par feu Sifroy Leclerc, marchand. St-Alban, 7 février 1884. L. ST-AMANT N. P. Québec, 11 février 1884—3f. 967

Institutrices demandées.

La Municipalité scolaire de St-Raymond, le comté de Portneuf, demande TROIS INSTITUTRICES D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, pour enseigner le français. De bonnes recommandations seront exigées. Pour les conditions, s'adresser à JOS. GOULET, Secrétaire. Québec, 8 février 1884—1m. 966

Pianos et Harmoniums!

AYANT actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums AMÉRICAINS ET CANADIENS, nous avons décidé d'effectuer une diminution de notre surcroît d'assortiment, et afin d'écouler le plus grand nombre possible d'instruments, nous ferons une réduction extraordinaire sur les prix réguliers de nos

PIANOS ET HARMONIUMS.

Nous avons en magasin les pianos de renom suivant: SCHOMAKER, à cordes d'or, FENABE & CO., HARDMAN, DOWLING, PICK, STEVENSON & CO., HEIDTSMAN & CO., NEWCOMB & CO., MOZART, etc., etc. et les harmoniums suivants: DOHERTY & CO., DOMINION ORGAN & CO., BELL & CO., J. & R. KILGOUR, etc., etc. Aussi les machines à coudre suivantes: SINGER, NEW WILLIAM, NEW YORK, DOMESTIC, HELPMATE, etc., etc. AUX PRIX DU GROS. Conditions faciles.

MUSIQUE EN FEUILLES

Romances françaises et morceaux, depuis 10 CENTIMS en montant. BERNARD & ALLAIRE, Éditeurs de musique, 6, rue La Fabrique, Haute-Ville Québec, 21 décembre 1883



Avis aux entrepreneurs

On recevra à ce Bureau, jusqu'à Mercredi, le 5me jour de Mars prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire, et portant la suscription: Soumission pour l'achat d'Exercices Militaires, Québec, pour la construction et l'achèvement d'une

HALLE D'EXERCICES MILITAIRES A QUÉBEC.

On pourra obtenir au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, et au bureau de ce Ministère à Québec, dans l'édifice du Bureau de Poste, des formules de soumission et le devis, à commencer de VENDREDI, le 15 du mois courant.

Les soumissionnaires, sont avertis que leurs offres ne seront point prises en considération si elles ne sont faites sur les formules fournies, dont les blancs devront être convenablement remplis, et si elles ne portent leurs propres signatures. On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq par cent du montant de la soumission. Ce chèque sera considéré si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de se faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 4 février 1884. Québec, 6 février 1884—3f. 965

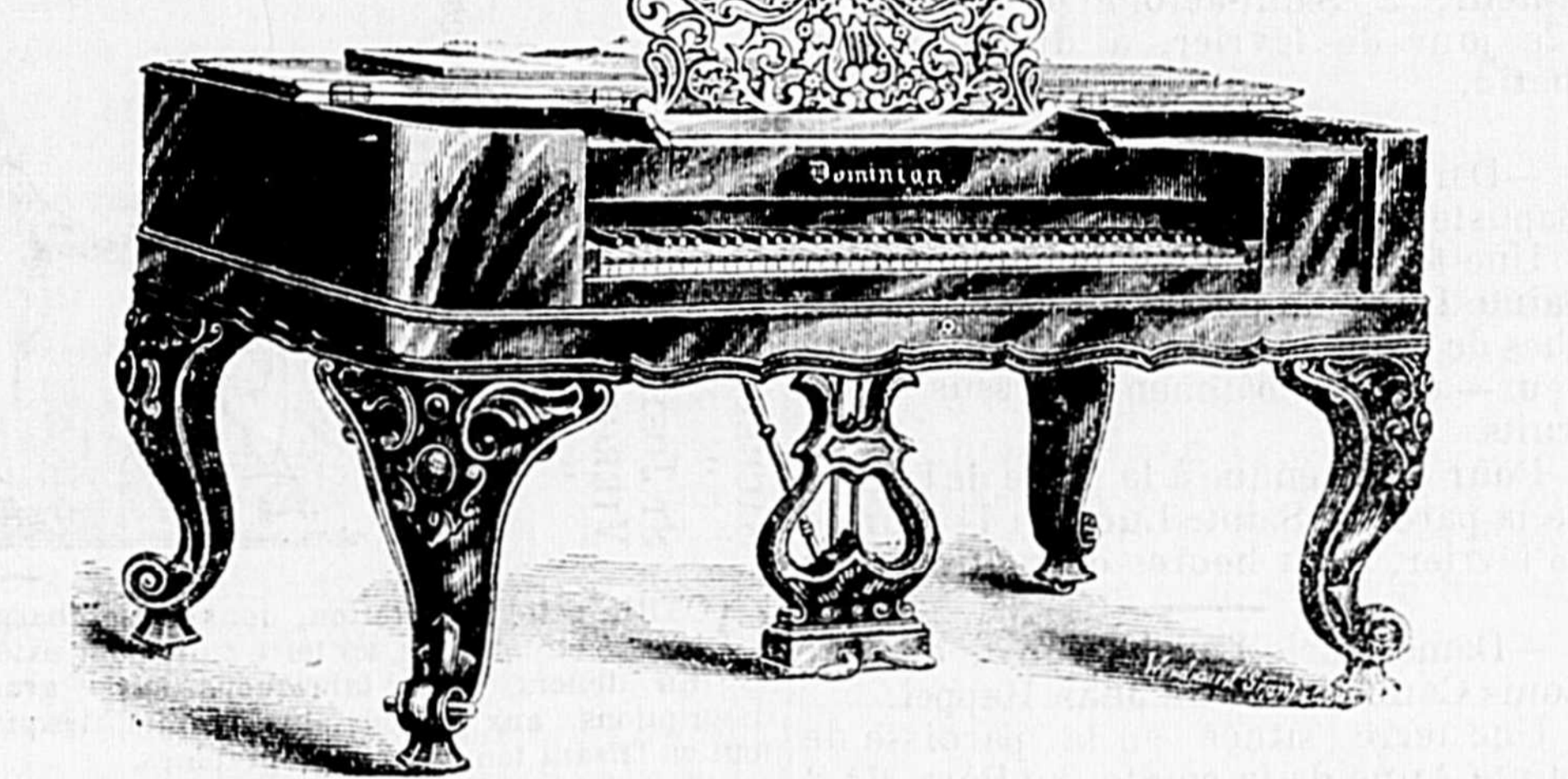
LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECUEIL de nouvelles en l'honneur de la Ste Vierge, suivi d'une neuvaine à Ste Anne. Nouvelle édition. Petit livre in 32. Prix 5 cts, la douzaine 40 cts, le cent \$3, franco par la poste.

Nous engageons les personnes pieuses à se procurer ce petit recueil pour le 29 novembre, jour où commence la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception. En vente chez CADIEUX & DEROME, Montréal. Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les libraires de Québec. Québec, 17 nov. 1882 685

C. O. BEDARD MEUBLIER No 288 RUE SAINT-JOSEPH. (En face de son ancien poste et sur le terrain de l'ancien cimetièr) SAINT-ROCH

A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambre à coucher, de Salon, de Salle à diner, etc., etc. Corniches et Tapis posés avec ordre. Son nouvel atelier lui permettra de prendre un plus grand nombre de commandes, de les exécuter avec promptitude et à des prix TRÈS MODÉRÉS. Québec, 11 avril 1883.—1an Y



PIANOS ET ORGUES "DOMINION"

En réponses aux nombreuses demandes que nous recevons concernant les PRIX accordés cette année aux

PIANOS ET ORGUES "DOMINION"

Table listing prices for various pianos and organs in different locations like St-Jean, Hamilton, Chatham, etc.

Toujours en magasin une CÉTAINE D'INSTRUMENTS au prix de la manufacture. L. E. N. PRATTE, AGENT GENERAL POUR LA "COMPAGNIE DOMINION," 280, rue Notre-Dame, MONTREAL.

A CEUX QUI Tiennent Maisons!

NOUS offrons en ce moment des avantages spéciaux à ceux qui tiennent maison dans les marchandises suivantes: Viz. Les meilleures toiles à draps et à oreillers. Coton blanc. Coton bordeaux. Toile à nappe de la meilleure qualité. Toile à demi blanche. 250 dz magnifiques serviettes de table achetées au rabais, et que nous vendons à moitié prix. Serviettes, toile à rouleaux et à verres. Couil en coton et en fil. Couvre-pieds et court-pointes, blancs et en couleurs. La balance de nos couvertes sera vendue aussi à un grand sacrifice.

Poles et anneaux en cuivre, en ébène, et en noyer. Couchettes en fer et en cuivre, chaises pliantes, matelas en crin et en laine, oreillers et traversins, paillasses à ressorts garanties les meilleurs.

Behan Bros. Dernièrement reçus.

Un assortiment considérable de couchettes d'enfants, de toutes les grandeurs, que nous vendons extrêmement

BON MARCHÉ.

Cloutier et Lapointe. AVOCATS.

No 98, RUE ST-PIERRE.

On a besoin

(A ST-MICHEL DE BELLECHASSE), LE 1er MAI PROCHAIN, D'un jardinier avec sa femme comme ménagère. Conditions avantageuses: pension et logement compris.

Pour informations: s'adresser à C.-A. VERGE médecin, No 67, rue Ste-Anne, Haute-Ville, Québec. N. B.—On exige de bonnes recommandations. Québec, 14 décembre 1882—4f 931

LOTÉRIE

En faveur de la Société du Sacré-Cœur de Jésus, Pour la fondation d'une bibliothèque dans le Collège de Ste-Marie de la Beauce, SOUS LE PATRONAGE DU Révd M. J. C. A. CHAPERON PRÊTRE, CURÉ.

Table listing lottery prizes and ticket prices, including 'Un Eventail', 'Un Revolver à 6 coups', etc.

Prix du Billet: 15 CENTIMS seulement pour 2 Billets.

Le but qu'on en va les organisateurs de cette loterie étant d'aider à la fondation d'une bibliothèque dans le Collège des Frères de Ste-Marie de la Beauce, le comité et les membres de la société du Sacré-Cœur espèrent recevoir l'encouragement général.

Toutes les précautions ont été prises pour donner satisfaction au public. M. Thomas Lessard, N. P., est l'agent général, à qui toutes demandes de billets ou correspondances devront être adressées comme suit: M. THOMAS LESSARD, N. P., Agent général, Ste-Marie, Beauce.

R. MORGAN, Marchand de musique.

Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, (six caisses) où ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix modéré. Cet assortiment est trop considérable pour qu'il soit possible d'en faire ici l'énumération, mais on se bornera à mentionner deux livres qui seront bien accueillis et formeront un magnifique complément aux œuvres musicales de la famille, savoir: Chansons de la France, contenant 60 des plus belles romances françaises, etc., etc. accompagnements complets de piano-forte et accessoires. Prix: en brochure, \$1.00; richement relié en toile bleue et dorée, \$1.50. Les Chansons populaires du Canada, volume magnifiquement relié dans le même genre que le précédent, sont aux mêmes prix.

Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié. Une visite est respectueusement sollicitée. R. MORGAN, Marchand de musique, 8, rue La Fabrique, Québec, 25 février 1882. R

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang. Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle débarrasse le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulceres Scrofuleux. "Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient entières et enflées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières purulentes. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait. Je suis, avec respect, MRS. ANN O'BRIAN."

148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian. L'écrivain bien connu du Boston Herald, Mr. B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882: "Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servais de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'étais en guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang impur et corrompu, et par une vitalité affaiblie. Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie. PRÉPARÉE PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispersions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacture seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 14d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé: THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London Québec, 2 novembre 1881—1 an. G

Société de CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUÉBEC, No 23, RUE ST-JEAN.

ARGENT A PRÊTER

TERMES ET CONDITIONS FACILES

La Société prête sur la garantie de propriétés immobilières et de ses parts. Le montant prêté rembourse par paiements mensuels ou autrement. Pas d'amendes sur arriérés.

A VENDRE

Une maison rue Latourville, No 128. do Scott, 79. do Plessis, 11. do Laberge, 10. do St-George, Lévis. do Ste-Hélène, No 3, St-Sauveur.

Terrain 30 x 62 pds, rue St-Olivier, 26 x 60 x rue Richmond. Quais et lots vacants, rue Champlain. Un emplacement avec une maison à deux étages en bois située en la ville de St-Germain de Rimouski, côte nord de la rue St-Germain. Un emplacement avec maison, situ à quelques arpents du pied de la côte de Sillery. J.-G. GOURDEAU, Secrétaire, Québec, 10 Janv 1883—17 fév. 83.—1an 746

Cloches à vendre.

VENANT d'être reçues plusieurs cloches avec leurs montures et garanties du poids de 50 lbs. do 39. do 21. do 16. do 12. do 151. do 550.

S'adresser à M. N. HARDY, Libraire, Basse-Ville. Québec, 17 janvier 1884. 956

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi pernicieuses que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades.

Toux persistante guérie. En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux suivit et je passai de longues nuits sans sommeil.

Group - Écoutez une Mère. Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, atteignit du croup; sa respiration devenait pénible qu'il semblait près de mourir.

Bronchites. Je souffrais depuis huit jours de Bronchites, en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE d'Ayer.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être guérie promptement par le Pectoral-Cerise d'Ayer.

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les droguistes.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa: Le train de la Malle part de Québec à 9.15 heures a. m., et le train Express à 10 heures p. m.

INTERCOLONIAL

Quitteront la Pointe Lévis: Train pour Halifax et St-Jean à 7.30 A. M. Pour Rivière du Loup et Ste Flavie à 11.20 A. M. Pour Rivière du Loup à 5.15 P. M.

GRAND-TRONC

Quittera la Pointe Lévis à 11.00 a. m. pour Richmond, Montréal, Sherbrooke, Island Pond, et à toutes les stations intermédiaires.

EXPRESS

Quittera la Pointe Lévis à 8.00 P. M. pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland et Montréal.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Quittera Québec, station du Palais, à 4.00 p. m., train de la malle pour St-Raymond, arrivant à 6.30 p. m.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit: de Lévis à Sherbrooke, 10.00 a. m., convoi de la malle, arrivant à la jonction de la Beauce à 1.05 p. m.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC A. M. 6.45 Express pour Halifax. 10.30 Train mixte pour Richmond et Mallets pour la Rivière du Loup.

Prix par corde

Table with 2 columns: Item (e.g., Erable de 3 pieds) and Price (\$5.25 à 5.50, etc.).

Marché au Bois

Table with 2 columns: Item (e.g., Erable de 3 pieds) and Price (\$5.25 à 5.50, etc.).

Ventes par le Shérif

-Dame Mary-Thérèse Kane, veuve de feu Charles-Henry-Horace Cimon; contre Ignace Ouellet.

Deux terres situées en la paroisse de Saint-Fidèle—avec les bâtiments dessus construits.

-Abraham Hamel, Joseph Hamel et Ferdinand Hamel; contre Narcisse D'Amour.

Un terrain de forme triangulaire et situé sur le rang du canton Matane, paroisse de Saint-Ulric, de deux arpents et demi en superficie—avec les bâtiments dessus construits.

-Dame Sophie Gagné, épouse de Jean Baptiste D'Anjou; contre Joseph Lavoie.

Une terre située en la paroisse de Sainte-Luce, de un arpent et cinq perches de front sur 42 arpents de profondeur—avec les bâtiments dessus construits.

-Dame Marie Lavoie, veuve de feu Louis Canuel; contre Jean Heppel.

Une terre située en la paroisse de Sainte-Anne de la pointe au Père, de 2 arpents, 7 perches et 12 pieds de front sur 40 arpents de profondeur—avec les bâtiments dessus construits.

La Corporation de Québec; contre William Semmelhaack.

Un terrain situé en la cité de Québec, rue O'Connell, de 37 pieds et 6 pouces de front—avec les bâtiments dessus construits.

-Joseph Bernard dit Renaud; contre Louis-Jean Drolet.

Deux terres et un emplacement situés en la paroisse de Saint-Raymond—avec les bâtiments dessus construits.

-Alphonse A. Taillon; contre P. H. Carroll et al.

Comme appartenant à Thomas Carroll: 1. La moitié sud du lot de terre n. 27 du premier rang du canton de Grantham, et 100 acres en superficie.

-Jean-Baptiste Renaud, Gaspard Lemoine et Victor Châteaufort; contre Xavier Bernard.

Trois lots de terres situés en la paroisse de Saint-Raphaël.

-La Corporation de Québec; contre John O'Neil, à la folle enchère, frais et dépens de Elizabeth Grenier, veuve d'Alexis Mailloux.

Un emplacement situé en la cité de Québec, rue Champlain, de 20 pieds et 9 pouces de front sur 146 pieds de profondeur—avec les bâtiments dessus construits.

-La Banque de Québec; contre Joseph Unwin Laird et William Laird.

Un lot de terre situé sur le côté sud du chemin Sainte-Foye, de 2 arpents, 34 perches et 234 pieds en superficie—avec les bâtiments dessus construits.

Les Révérendes Dames Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec; contre l'Honorable Jean-Élie Gingras.

Un emplacement situé en la cité de Québec, rue Champlain, de 26 pieds et 3 pouces de front.

Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, de 127 de front sur la rue Saint-Valier—avec bâtiments.

Un lot de terre situé sur le côté sud du chemin Sainte-Foye, de deux arpents et deux perches de front sur cinq arpents et huit perches de profondeur—avec les bâtiments dessus construits.

Un emplacement situé en la cité de Québec, rue Champlain, de 26 pieds et 3 pouces de front.

Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, de 127 de front sur la rue Saint-Valier—avec bâtiments.

Un lot de terre situé sur le côté sud du chemin Sainte-Foye, de deux arpents et deux perches de front sur cinq arpents et huit perches de profondeur—avec les bâtiments dessus construits.

Un emplacement situé en la cité de Québec, rue Champlain, de 26 pieds et 3 pouces de front.

Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, de 127 de front sur la rue Saint-Valier—avec bâtiments.

Un lot de terre situé sur le côté sud du chemin Sainte-Foye, de deux arpents et deux perches de front sur cinq arpents et huit perches de profondeur—avec les bâtiments dessus construits.

Un emplacement situé en la cité de Québec, rue Champlain, de 26 pieds et 3 pouces de front.

MANUFACTURE

STATUES RELIGIEUSES, C. B. LANCTOT,

268, Rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos nombreuses pratiques, que nous venons de recevoir un très grand et magnifique choix de statues de toutes sortes:



OUTRE cette importation, nous nous chargerons aussi de faire venir tout autre statue qui puisse être désirée, en terre cuite pour extérieur, et de tout autre matériel.

Le plus bel assortiment de chasubles, chapes dalmatiques, voiles, lourses étoles, etc. et de toutes descriptions et de tous prix.

C. B. LANCTOT, Québec, 11 octobre 1882—Jan. 547

SOURCES DE ST-LEON.

UN APPROVISIONNEMENT D'EAU MINÉRALE des célèbres sources de St-Léon est reçu toutes les semaines.

Cette eau est recommandée par tous les médecins et les consommateurs, comme étant un remède efficace pour les maladies telles que: Dyspepsie, Rhumatisme, Constipation, maladie du foie.

N. B.—Nous donnons plus bas l'analyse du Prof. Ch. E. Chandler, de l'école des Mines du "Colombia College" de New-York:

Table with 2 columns: Substance (e.g., Chlorure de Sodium) and Amount (e.g., 677,4782).

Gingras & Langlois, Seuls Agents,

54, RUE DU PALAIS, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. Québec, 1er juillet 1883.

FOURRURES.

J'OFFRE en ce moment au public un assortiment considérable et varié de FOURRURES FABRIQUÉES, comprenant:

MANCHONS, CHAPEAUX, GANTS, HABITS, GILETS, MANTEAUX, COLLERETTES, Etc. Etc.

Robes de Buffles, de Loup, de Beaux musqué pour Sleigh. LE TOUT A BAS PRIX POUR ARGENT COMPTANT.

Mocassins, Raquettes et Toboggans. J. C. PATERSON, 27, RUE BUADE. Québec, 6 novembre 1883. 1062

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1883—Arrangement d'Hiver—1884. Le 10 et après le LUNDI, 10 décembre, les convois de ce chemin de fer circuleront tous les jours, excepté les dimanches, comme suit:

Quitteront la Pointe Lévis: Pour Halifax et St-Jean à 7.30 A. M. Pour la Rivière du Loup et Ste-Flavie à 11.20 A. M. Pour la Rivière du Loup à 5.15 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis: De Halifax et St-Jean à 7.20 P. M. De la Rivière du Loup à 1.30 P. M. De la Rivière du Loup à 6.00 A. M.

Le Pullman quittant Lévis les Mardi, Je et Samedi va jusqu'à Halifax, et celui partant les Lundi, Mercredi et Vendredi, va jusqu'à St-Jean.

Tous les trains circulent d'après le temps officiel de l'Est. D. POTTINGER, Surintendant en chef. Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 6 décembre 1883. Québec, 11 décembre 1883. 1105

LOUIS JOBIN, STATUAIRE

COIN DES RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC. Québec, 5 mai 1883. 785

EN VENTE CALENDRIER DU Diocèse de Rimouski POUR 1884

PUBLIÉ PAR LÉGER BROUSSEAU, Indiquant la date de la solennité des QUARANTE HEURES en chaque paroisse, et approuvé par l'Evêque de Rimouski.

S'adresser pour la vente en gros, à Québec, chez l'Éditeur, 9, rue Buade. En dépôt chez la plupart de marchands de la Province.

Avis important! Bonne Nouvelle!

AUX MESSIEURS DU CLERGE, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES. Le soussigné a l'honneur d'informer les MM. du Clergé, MM. les directeurs de Séminaires et de Collèges, et ses nombreuses pratiques en général, qu'il vient de faire publier, sous la surveillance de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, une nouvelle édition complète du P A R O I S S I E N N O T E.

Cette édition contient toutes les nouvelles fêtes des Saints qui n'étaient pas encore insérées dans l'ancienne édition, et qui ne se trouvent pas non plus dans le Graduel ni dans le Vespéral.

Cette nouvelle édition est parfaite sous tous les rapports, soit pour la qualité du papier, la beauté de l'impression et la solidité de la reliure. Je recevrai toutes commandes que l'on voudra bien me faire maintenant, pour être expédiées par la malle ou autrement. La livraison de l'ouvrage commencera cette semaine.

L'ancienne édition étant épuisée depuis longtemps, et cette nouvelle édition étant très limitée, j'ose espérer que chacun voudra bien se hâter de me faire parvenir sa commande qui sera exécutée avec la plus scrupuleuse ponctualité.

Je dois faire remarquer que, vu l'augmentation du volume, il a fallu faire subir au P A R O I S S I E N N O T E à cause des nouvelles fêtes, l'amélioration apportée dans le choix du papier, j'ai été obligé d'en élever le prix à \$1.00 l'exemplaire et à \$10.80 la douzaine. Malgré cette augmentation apparente (car de fait, ce n'en est pas une puisque le livre est de beaucoup plus considérable et mieux imprimé qu'auparavant) ce livre est le meilleur marché qui ait paru jusqu'à présent.

Étant à la veille de faire des améliorations considérables à mon établissement, je suis disposé à vendre tout le fonds de mes marchandises à une grande réduction pour

ARGENT COMPTANT. On trouvera à mon établissement l'assortiment le plus complet et le plus varié. Je me chargerai de toutes commandes que l'on voudra bien me confier pour l'importation de Livres, d'Ornements d'Eglise, de Cloches ou d'autres articles. Une visite est respectueusement sollicitée.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 27 mars 1883. 1103

CORYZINE. CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza).

Cette remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une poudre blanche et contenue dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 Centimes. Prix en gros \$2.00 la douzaine.

Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air.

En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.

CONDITIONS

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.....50 centimes. Pour chaque insertion subséquente.....12 1/2

Les annonces, les réclames, les abonnements, doivent être adressés à Leger Brousseau, Éditeur-Propriétaire, N. 9, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

J & W REID. FABRIQUANTS DE PAPIER

PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge. On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries. Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, corollages, chiffons, rognures de papier et autres sortes de vieux métaux. Québec, 26 octobre 1882. A

LEÇONS PARTICULIÈRES. MONSIEUR A. MICHEL donne chez lui, RUE DE LA REINE, 132, des leçons particulières de Mathématiques, spécialement en préparation au Service civil, à l'Arpentage, et aux fonctions d'Ingénieur civil. Québec, 22 août 1883. 855

EXTRAORDINAIRE! MÉTHODE très facile pour apprendre l'Anglais, par E. C. Prix 50 cents.

Adressez les demandes rue Ste-Croix, No 10, Quartier Montcalm, Québec, 18 novembre 1883, 914

LEGER BROUSSEAU. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LEGER BROUSSEAU, Éditeur-Propriétaire, No 9, rue Buade, Haute-Ville, Québec.